

0230020X
ACADEMIE DE LIMOGES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PIERRE BOURDAN
10 PLACE MOLIERE
23000 GUERET
Tel : 0555417000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 83
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/01/2023
Réuni le : 21/02/2023
Sous la présidence de : Olivier Derouin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention UGAP : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer le renouvellement de la convention avec l'UGAP ayant pour objet la mise à disposition d'un marché public pour la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés dans le cadre du dispositif ELEC 4. Cette convention prend effet à la date de sa signature, les prestations de fourniture en électricité ne pouvant débuter qu'à compter du 01/01/2025 pour une durée de trois ans selon les modalités jointes en annexe.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0